Lycées pro : en lutte ! Infos et kit de mobilisation

jeudi 15 juin 2023, par CGT educ’action

L’annonce de la réforme du lycée professionnel repose sur une posture idéologique : l’entreprise formerait et insèrerait mieux. En réalité il s’agit surtout de mettre le lycée professionnel au service du patronat : à partir de 2024, les cartes des formations devront être établies en fonction des besoins locaux en main-d’œuvre des entreprises, des formations prétendument non-insérantes seront donc fermées. Les formations tertiaires semblent une fois encore particulièrement visées. Après la Gestion Administration, le Président annonce maintenant s’attaquer aux Métiers de l’Accueil.

La CGT propose un kit de mobilisation à destination des collègues afin d’animer la lutte dans les établissements.

TRACTS & ANALYSES CGT

Cliquez sur les vignettes ci-dessous pour lire et télécharger les documents complets !

MENER LA LUTTE POUR DÉFENDRE LES LYCEES PRO !

LA CGT ÉDUC'ACTION, LE SYNDICAT DE TOUS LES PERSONNELS DE L'ÉDUCATION NATIONALE

RÉFORME MACRON : LES LYCÉES PROFESSIONNELS AU SERVICE DU MONDE ÉCONOMIQUE ET DES ENTREPRISES

LA LUTTE CONTRE LE DÉCROCHAGE : UN PRÉTEXTE POUR DÉRÉGULER

- **Modulation des PFMP** (6 à 12 semaines en T^ale) en fonction du parcours de l'élève (poursuites d'études ou insertion). Examen en mars (désorganisation de l'année, explosion du groupe classe, menace d'annualisation);
- **Classes réduites** pour enseignement du français et des maths et options (langue, codage, entrepreneuriat...) et « Parcours de consolidation » **sans moyens supplémentaires car en lien avec le pacte;**
- **Développer les partenariats extérieurs** en lien avec l'entreprise et France-Travail à travers de nouveaux dispositifs : « Tous droits ouverts », « Ambition emploi », « AvenirPro ».

L'ADÉQUATIONNISME RADICAL : FERMER LES FORMATIONS PRÉTENDUMENT NON-INSÉRANTES

- **Moderniser le contenu des diplômes, simplifier leurs intitulés** : 50 diplômes rénovés en 2024, 100 diplômes en 2025;
- **Danger sur les cartes des formations : « Changer l'offre de formation des lycées avec l'appui de France 2030 »** : Fermetures de 100% des formations menant insuffisamment à l'emploi ou à la poursuite d'études à la rentrée 2026. Les filières tertiaires sont particulièrement menacées. **Plan de reconversions forcées pour les PLP ! Orientation subie pour les élèves !** ;
- **Appel à des professeur-es associé-es;**
- **Développement de formations de spécialisation (non qualifiantes) en Bac + 1 (MC/FCIL) ;**
- **« Bureau des entreprises »** dans chaque établissement .

> GRATIFICATION DES PFMP FINANCÉE PAR L'ÉTAT ET NON PAR LES ENTREPRISES

DÉMANTÈLEMENT DE LA VOIE PROFESSIONNELLE

Le fond idéologique est toujours le même : l'entreprise ferait mieux que l'École pour former et insérer. L'objectif d'émancipation des jeunes passe loin derrière celui de mise à disposition d'une main-d'œuvre bon marché.

CGT Éduc'action
263 Rue de Paris
93100 Montreuil
01 55 82 76 55
unsen@cgteduc.fr
@facebook
@twitter
@instagram

MOBILISONS-NOUS POUR DÉFENDRE LA VOIE PROFESSIONNELLE

LA CGT ÉDUC'ACTION, LE SYNDICAT DE TOUS LES PERSONNELS DE L'ÉDUCATION NATIONALE

UN ENJEU DE CLASSE ET DE SOCIÉTÉ

La voie professionnelle sous statut scolaire concerne 37% des élèves. La **LP concentre fortement des populations d'origine populaire** (57% d'élèves d'une « origine sociale défavorisée ») **et d'ascendance migratoire** (les 3/4 des garçons descendants d'Afrique subsaharienne sont scolarisés dans les filières professionnelles). Par conséquent, **cette réforme va surtout impacter les jeunes issu-es des milieux populaires**. Des questions brûlantes s'y posent : reproduction sociale, filières genrées, poids des origines géographiques, finalité de la formation, reconnaissance des diplômes.

UN PROJET RÉACTIONNAIRE

Après 1945, s'impose l'âge d'or de l'apprentissage des métiers à l'École qui remet en cause la vision utilitariste qui prévalait depuis le début du XX^e. Ce succès est le produit d'un rapport de force favorable au monde du travail contre le monde du capital. L'ambition humaniste : ***« former l'homme, le travailleur et le citoyen » est affirmée.***

Le libéralisme des années 1980 a attaqué cette vision émancipatrice. L'effondrement de pans entiers de l'industrie, l'invisibilité croissante des classes populaires, l'abandon des ambitions d'éducation populaire et l'essor du chômage ferant le reste : accusé, à l'instar de l'ensemble du système scolaire, de fabriquer des chômeur·euses, l'enseignement professionnel sera sommé d'accroître ses liens avec le monde économique. Les vertus formatrices de l'entreprise sont alors présentées comme novatrices et les stages en entreprise sont alors systématisés. On parle de moins en moins d'éducation et de plus en plus de formation, le diplôme dans sa fonction sociale est attaqué, avec toujours l'idée que le problème vient de la formation et non du chômage de masse ! Depuis la stratégie de Lisbonne en 2000, le système éducatif doit s'adapter aux besoins du patronat pour créer une main-d'œuvre bon marché et précaire comme un élément de la compétitivité mondiale dans le cadre d'un marché du travail européen déréglulé. Le bac pro 3 ans et la « TVP » ont contribué à disqualifier les formations professionnelles initiales. **La réforme Macron qui vise à livrer la jeunesse des classes populaires et les lycées professionnels aux entreprises s'inscrit dans cette continuité. Il s'agit bien de livrer , à moindre coût, la jeunesse issue des classes populaires aux entreprises!**

> COMPÉTENCES
> ALTERNANCE
> EMPLOYABILITÉ

MAIS POUR QUOI FAIRE ?

« DE L'ÊTRE HUMAIN, DU CITOYEN ET DU TRAVAILLEUR, IL NE RESTERA PLUS ALORS QUE CE DERNIER, AU MIEUX, UNE COMPÉTENCE EN QUÊTE DE RECONNAISSANCE ; AU PIRE, UNE FORCE PHYSIQUE BRUTE AJUSTÉE PROVISOIREMENT À DES POSTES DE TRAVAIL, EXPLOITABLE ET CORVÉABLE À MERCI »

Gilles Moreau

DIAPORAMA DE SYNTHÈSE

Cliquez sur la vignette ci-dessous pour voir et télécharger le diaporama complet !

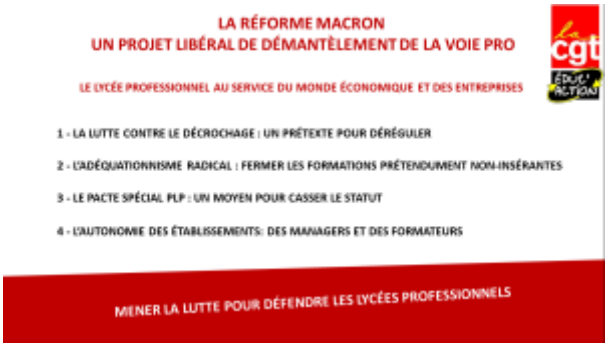

LE DOSSIER DE PRESSE MINISTÉRIEL

COMMUNIQUES

- Le communiqué de la CGT Educ'action du 6 mai 2023 : *Mener la lutte pour défendre la voie pro !*
- Le communiqué de la CGT Educ'action du 9 mai 2023 : *Annonce d'un plan social dans la voie pro : brutalité et mépris !*
- Le communiqué de la CGT Educ'action du 12 mai 2023 : *La réforme Macron, un projet libéral de démantèlement de la voie professionnelle*
- Le communiqué de l'intersyndicale voie pro (presque) au complet CGT Éduc'action, FSU, SE-UNSA, SGEN-CFDT, SNALC, SUD Education, FTE-CNT du 9 mai 2023 : *Réforme des lycées pro : des menaces réelles*.

COURRIER AU MINISTRE

Montreuil, le 10 mai 2023

Monsieur Pap Ndiaye
Ministre de l'Éducation nationale
110, rue de Grenelle
75007 PARIS

Nos réf. : CP-PD/CLR n°230510

Monsieur le Ministre,

Les annonces faites le 4 mai par Monsieur le Président de la République et celles que vous avez faites, vous-même à la radio, concernant la réforme de la voie professionnelle, ont créé une vive émotion chez les personnels. De même, la visite du site « Inserjeunes » a renforcé l'inquiétude déjà forte quant au devenir des filières pour la rentrée prochaine.

C'est pourquoi, la CGT Éduc'action vous adresse ci-dessous des questions afin de pouvoir répondre aux multiples craintes qui se font jour depuis.

En priorité, nous nous interrogeons sur l'annonce des 80 filières fermées et votre annonce pour la reconversion des collègues de la possibilité qui leur serait offerte d'enseigner en collège et en primaire. Nous ne commenterons pas la brutalité de la méthode, ni le désarroi de nos collègues.

Quelles filières sont très exactement concernées ? Dans quelle proportion ?
Ces fermetures seront-elles totales ou consisteront-elles en réduction de capacité d'accueil ?
Pouvez-vous nous indiquer à quelle échéance elles sont envisagées ?

Concernant le site Inserjeunes, les pages disponibles pour chaque établissement mentionnent dans de très nombreux cas des filières fermées. Pouvez-vous nous éclairer sur la situation du site et le statut des informations disponibles ?

Concernant la gratification des PFMP, de quel niveau sera celle des élèves inscrits en MC ou en FCIL ?
Qui sera chargé de la mise en œuvre de cette rémunération ?

Voici les premières interrogations qui émergent et pour lesquelles nous vous saurions gré de nous apporter des réponses très rapidement afin que nous les rapportions à nos collègues, qui sont, nous vous le rappelons, très inquiets des annonces de cette réforme.

Par avance, nous vous en remercions.
Dans l'attente de vous lire, nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, en notre dévouement au Service public d'Éducation.

Mickaël MARCILLOUX
Co-Secrétaire Général

Isabelle VUILLET
Co-secrétaire générale

AFFICHES

MODÈLES DE MOTIONS (PACTE + REFORME)

Courrier collectif ou motion de CA de refus du Pacte

Etablissement scolaire :

Nous, personnels du /Collège / *lycée / LP*) ..... déclarons que nous refusons le PACTE proposé dans notre établissement.

Contrairement au discours véhiculé, ce pacte de permet pas de rémunérer des missions que nous réalisons déjà mais ajoute des tâches nouvelles qui pèseront sur notre travail, nos emplois du temps, nos vies.

Il fournit des moyens de pression supplémentaires sur nous et, en pratique, participe à individualiser notre rémunération et accentuer les inégalités entre personnels, plus particulièrement celle entre les femmes et les hommes. Il produit une mise en concurrence entre nous pour l'attention des missions associées à ce pacte et participe à nous diviser alors que nous avons besoin de cohésion d'équipe et de moyens de concertation pour mener à bien nos missions et nos projets.

Il ne fournit pas une réponse efficace pour remédier aux difficultés des élèves et satisfaire réellement leurs besoins éducatifs et scolaires.

Ce dont nous avons besoin, c'est d'une véritable revalorisation salariale, de la reconnaissance de notre travail par notre institution et de moyens supplémentaires.

Motion relative à la mise en place du pacte enseignant
au lycée professionnel ... / dans les sections professionnelles du LPO ...

Pour l'année scolaire 2023/2024, les enseignants et enseignantes du lycée professionnel ... / des sections professionnelles du LPO ..., vont devoir se prononcer individuellement sur l'acceptation du "pacte enseignant". Les membres du conseil d'administration du lycée ... refusent ce dispositif à plusieurs titres :

- Sous un affichage de valorisation du métier de l'enseignant et d'amélioration de la rémunération, ce dispositif n'est en fait qu'un ensemble de missions donnant lieu à des indemnités. Une indemnité n'est pas une revalorisation pérenne du traitement, revalorisation qui elle reste souhaitable et urgente.

- Les hypothétiques enseignants et enseignantes de lycée professionnel signataires de ce dispositif devront le faire pour 6 types de missions obligatoires :
  - *remplacement de courte durée*
  - *intervention et/ou encadrement de la découverte métier au collège*
  - *enseignement complémentaire*
  - *enseignement et accompagnement dans les périodes post bac pro*
  - *coordination de projets d'innovation pédagogique*
  - *appui sur les élèves à besoin particulier*
  - *accompagnement des élèves en difficulté*
  - *accompagnement vers l'emploi*

  Les enseignants et enseignantes de lycée professionnel ne sont donc pas traités de façon égalitaire par rapport aux autres enseignants et enseignantes, qui peuvent faire le choix de se limiter à un seul type de missions.

- En lycée professionnel, le "pacte" pourrait permettre de constituer le volume de travail nécessaire à la mise en place de la réforme Macron de la voie professionnelle. Cette réforme est catastrophique pour l'enseignement professionnel sous statut scolaire. Elle est annoncée sans tenir compte du terrain et dans la précipitation (mise en place des premiers volets de la réforme en septembre 2023, suite à des annonces par voie de presse en mai 2023)

- Dans le cadre de l'autonomie des établissements, selon les choix de management des équipes de directions, la signature individuelle de ce dispositif pourrait conduire à des dérives auprès celles et ceux d'entre nous qui ont des statuts précaires (« contractuel.les »). Les membres du Conseil d'Administration du lycée ... s'inquiètent de ce risque potentiel.

Les membres du Conseil d'Administration du lycée ..., réuni·es le ..., dénoncent la mise en place du pacte voulu par le ministère de l'éducation nationale au détriment d'une réelle revalorisation du traitement des personnels de l'éducation nationale.

Pour :

Contre :

Abstentions :

BAHUT EN LUTTE À SUIVRE SUR TWITTER : le lycée Théodore Monod à Noisy le Sec (93)
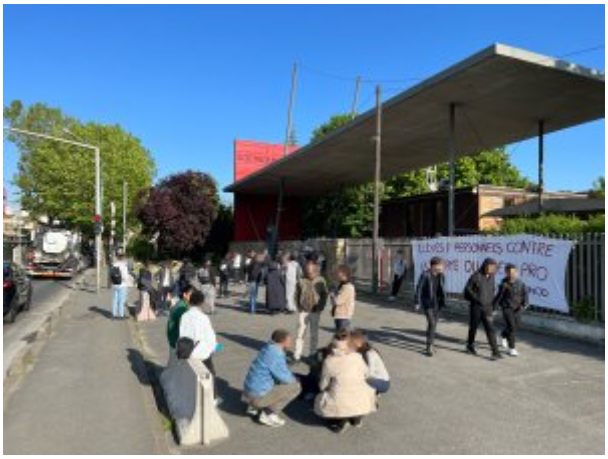
L'opposition à la réforme des LP n'a pas de frontières départementales. Pour s'inspirer de la lutte de ce LP très présent sur les réseaux sociaux et parmi les plus dynamiques dans la mobilisation, soutenir et suivre les collègues tout en récupérant les bonnes idées pour les appliquer dans votre propre établissement : cliquez sur l'image ci-dessous !